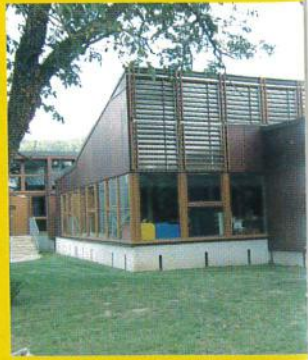
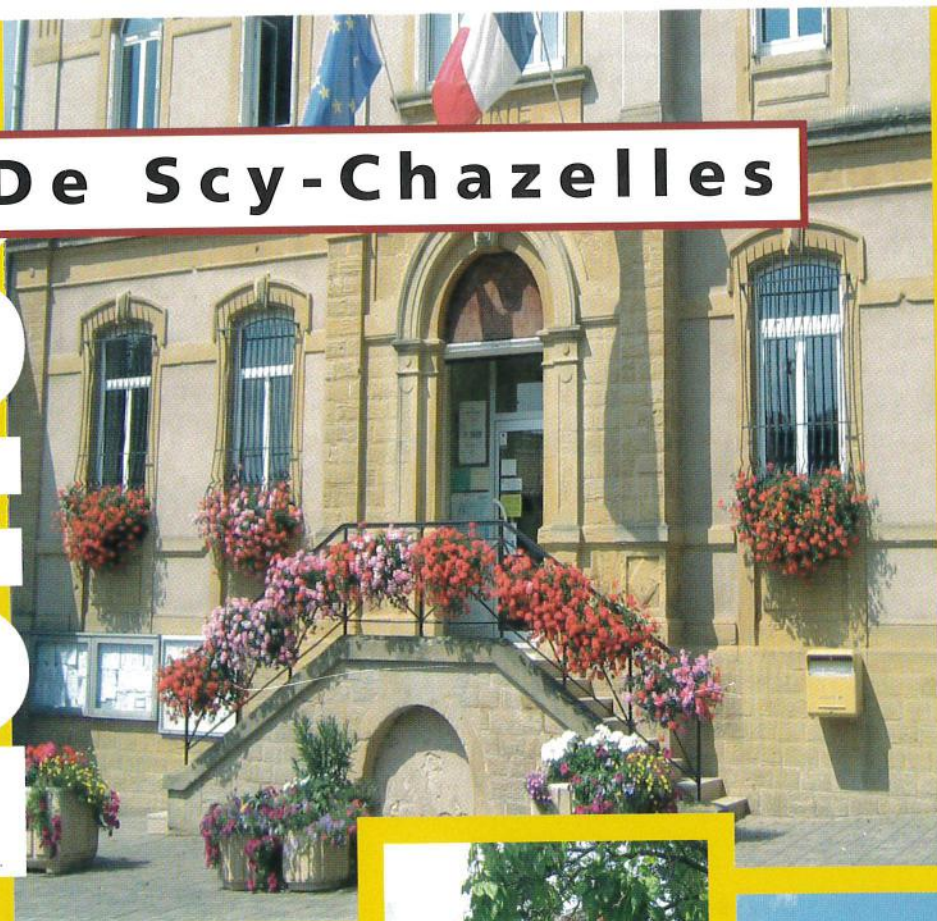


LES ECHOS

De Scy-Chazelles



Le bulletin
d'information
de votre
commune

10 ans déjà...



Edito - page 3

Portrait - page 4

L'abbé Bernard Blum

La saviez vous ? - page 5

Entreprise : la cave de l'Ami Fritz

Vie scolaire - page 6

Départ à la retraite

Animation - page 7

Les estivales

Dossier - pages 8 - 9

10 ans déjà ...

Vie associative - page 10

Projet - Poum pampoum

Histoire - page 11

Le quartier "En prille"

Travaux - page 12/13/14

Réalisations et projets

Bibliothèque - page 15/16/17/18/19

Conférence, exposition, théâtre, Lire en fête
Le coup de cœur des bibliothécaires

Urbanisme - page 20/21

Le POS et le PLU - clôtures

Concours - page 22/23

Fleurissement



La rentrée est là

J'espère que vous avez passé un bon été et de bonnes vacances. Les rites des saisons se répètent. La rentrée est là avec ses joies, ses appréhensions. La rentrée est celle de tous, pas seulement enseignants et élèves, car les mois de juillet et août sont un peu entre parenthèses. La vie change même pour ceux qui ne partent pas et puis le soleil est toujours un bon compagnon.

On oublie ses soucis ou on devrait les oublier et pourtant le 7 juillet, la violence a encore frappé en Angleterre et nous a rappelé la triste réalité. Le risque d'attentats terroristes existe toujours et existera encore longtemps. La haine nourrit la haine.

Les fanatismes religieux et les fractures politiques ou sociales facilitent la survenue de toutes sortes de violences qui peuvent atteindre des paroxysmes inquiétants.

Les attentats de Londres constituent un acte de barbarie immonde mais, hélas, la guerre banalise ces drames car toutes les guerres frappent toujours des victimes civiles et innocentes, des enfants. Les guerres propres n'existent pas. Les terroristes sont en guerre. Les troupes occidentales en opération ici ou là sont en guerre et dans ces pays, il y a des gens qui meurent en se rendant à leur travail ou en traversant la rue. Beaucoup d'entre eux sont dépourvus de toute agressivité et de toute animosité.

Ceci est l'épouvantable quotidien du monde bien au delà des bords de la Tamise.

Revenons à Scy-Chazelles. Cet été, le trottoir sud de la rue Pichon a été poursuivi, améliorant significativement la qualité environnementale de ce secteur et les conditions de sécurité des piétons. Nous avons également investi dans un panneau indicateur de vitesse et espérons qu'il incitera tous les automobilistes à ralentir en rendant les chauffeurs conscients de leur vitesse.

Parallèlement, l'assainissement pluvial de la route de Longeville a été mené à terme. Les travaux de cheminement piétonnier vont prendre le relais début 2006. Sécurité toujours.

Le dossier de l'enfouissement des réseaux du centre du village va être mis au point de façon à commencer ces travaux dans le courant de 2006. Auparavant, un petit parking sera réalisé à proximité de la Maternelle Arc en Ciel pour dégager ce secteur très chargé à la fin des heures de classe. Sécurité encore.

Je voudrais une nouvelle fois inviter tous ceux qui sont connectés (environ 40 à 50% des ménages) à se rendre sur notre site internet **www.mairie-scy-chazelles.fr** et à participer au forum afin qu'il devienne de plus en plus interactif. Vous avez certainement beaucoup de choses à nous dire. N'hésitez pas. Bien que nous le rappelions dans chacun de ces ECHOS, je suis étonné du nombre de ceux qui en ignorent encore l'existence.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire, Jacques Straub




L'Abbé Bernard Blum, curé de Scy-Chazelles

Parmi les notables de notre commune, nous avons l'Abbé Bernard BLUM, curé de Scy-Chazelles ou plutôt, pour être plus précis, "desservant" de notre paroisse.

Né en 1933 à Hombourg-Haut, il a été ordonné prêtre en 1959 à la Cathédrale de Metz, après 6 années d'études au Petit puis au Grand Séminaire. Son premier poste fut Audun-le-Tiche de 1959 à 1964. Puis il devint aumônier au lycée Poncelet de Saint Avold jusqu'en 1972. Ensuite, il devint archiprêtre de Saint-Joseph à Montigny lès Metz, paroisse à laquelle il demeura très attaché jusqu'en 1990.

Mais il faut savoir "passer la main" et en accord avec l'Evêché, il retourne à son cher Saint Avold de 1990 à 2001. Sa charge étant assez lourde l'Evêque de Metz lui propose un "lieu charmant" devenu vacant depuis le départ de l'Abbé Normand. Il s'agit, vous l'avez compris, de notre paroisse de Scy-Chazelles qui, dit-il, lui a réservé un accueil très cordial et affectueux, ce qui l'a beaucoup touché.

Notre curé est un personnage tout à fait sympathique. D'un abord très simple et modeste malgré les distinctions qui ont récompensé son apostolat. Ce fut également un sportif très éclectique : marche, VTT, athlétisme, natation, football. Il tenait le poste ô combien à risques de goal. Malheureusement à la suite d'un plongeon un peu rude il eut une clavicule cassée ce qui mit fin à sa carrière de gardien de but.

Aujourd'hui il a quelque peu ralenti ses activités physiques mais s'intéresse toujours à la vie sportive.

Bien entendu, son activité principale demeure la gestion de sa paroisse laquelle s'est intégrée à la Communauté de paroisses qui compte 11 communes voisines telles que Moulins lès Metz, Sainte Ruffine, Gravelotte, Rozérieulles, Lessy, etc.

Lorsque l'Abbé BLUM a quitté son poste de Saint Avold, Mgr l'Evêque de Metz l'a nommé "chanoine honoraire" voulant ainsi récompenser son action.

Il faut savoir qu'il y a 2 sortes de chanoines : le "chanoine titulaire" qui est attaché à la Cathédrale et le "chanoine honoraire". C'est une distinction et non pas un grade et qui est attribuée à titre de récompense pour services rendus.

Le chanoine honoraire possède une vêtue particulière qui consiste en une courte cape noire à liséré et boutons rouges et un sautoir rouge bordé d'argent soutenant une médaille en forme de croix de Malte d'or qui rappelle un peu la médaille de l'Ordre du Saint Esprit institué en 1579 par Henri III mais ce n'est qu'une ressemblance. Quoique, l'ordre du "Saint Esprit" ne soit pas tout à fait déplacé chez un homme d'église.

Souhaitons longue vie à notre sympathique curé et qu'il reste le plus longtemps possible parmi les habitants catholiques ou non qui apprécient sa gentillesse et sa bonhomie.

Né en 1933 à Hombourg Haut, il a été ordonné prêtre en 1959 à la Cathédrale de Metz, après 6 années d'études au Petit puis au Grand Séminaire.





Comme nous l'avions déjà évoqué, nous nous proposons de présenter une institution locale ou une entreprise dans chacun de nos numéros. Il ne s'agit nullement d'une publicité déguisée mais l'intention de faire connaître à nos concitoyens l'existence et la multiplicité des activités sociales et économiques présentes dans notre espace communal.

La cave de l'ami Fritz

Un nouveau commerce est venu s'ouvrir sur notre commune "La cave de l'ami Fritz". Pourquoi ce nom ? Eh bien tout simplement parce que c'est le nom du propriétaire, Denis de son prénom. Il est originaire de Lessy, c'est donc un enfant du pays. Pendant plus de 20 ans il a tenu son commerce de vins et liqueurs rue de Paris à Metz. Puis il a décidé de s'installer chez nous à Scy-Chazelles, 62 Voie de la Liberté, aidé en cela par son épouse Christine.

Je suis amateur de découvertes, déclare-t-il, découvertes en vins et alcools peu connus et mon but est de les faire connaître et apprécier par ma clientèle après les avoir testés et évalués par moi-même. Je recherche des produits qui sont en dehors de la grande distribution.

Je présente donc des vins de toutes les régions de France et ma gamme de prix est très étendue. J'ai des vins à partir de 3 euros qui sont techniquement bien faits et méritent d'être connus. Bien sûr les grands crus et les grands vins ont leur place dans mes rayons et j'ai de quoi satisfaire les amateurs et les connaisseurs les plus avisés. Je propose également un choix de vins étrangers : Chili, Argentine, Italie (et notamment Sicile), Espagne Australie, etc.

Sans oublier les "bulles", du Crémant à 5,50 euros jusqu'au "Dom Pérignon" par exemple à 143 euros, ni les spiritueux et alcools blancs, whisky, cognac, armagnac et autres. Je propose également tout un choix de coffrets cadeaux d'excellente présentation.

A la question : quelle est votre préférence personnelle ? Monsieur FRITZ répond : "Je pense qu'il faut boire en tenant compte des saisons.

Donc en période d'été où les températures sont à la hausse il faut boire frais. Pourquoi pas un bon rosé bien frais et de bonne qualité ? Gardons les rouges capiteux pour les saisons froides, tel est mon avis. Je dois dire que depuis les quelques mois que j'ai ouvert mon commerce dans la Commune, je me réjouis de l'accueil qui m'a été réservé et j'espère fidéliser ma clientèle par la qualité et le sérieux que je leur offre."

Souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens tout en recommandant à chacun de boire avec modération, alors pourquoi ne pas opter pour la qualité ?

**L'Ami Fritz
dans sa cave**





**Une classe
unique
en son genre
par son
environnement
villageois**

L'heure de la retraite

Pour Christiane Jortie, institutrice à l'école maternelle "Sous les Vignes" depuis 1981, l'heure de la retraite a sonné en cette fin d'année scolaire, après 37 années de présence quotidienne auprès des enfants.

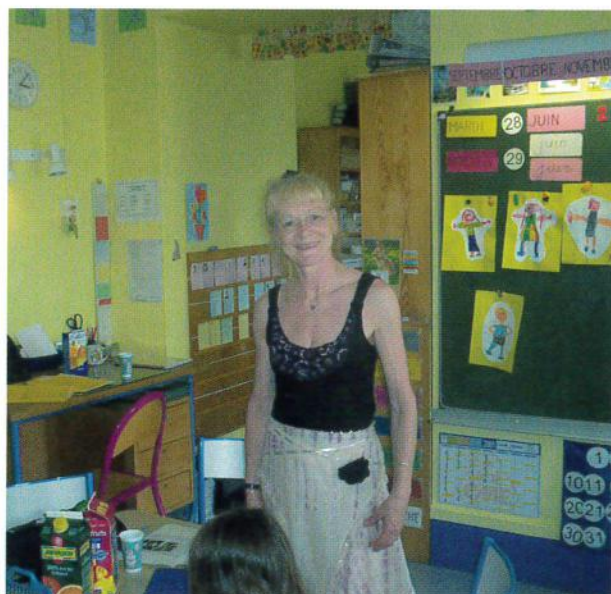
Habitante de Sainte-Ruffine, mère de deux enfants, Christiane nous parle du bonheur de ce métier, et se souvient des faits marquants de son parcours, par exemple de la présence des animaux en classe comme le lapin Skippy (c'était avant l'ère des allergies), ou de l'arrivée de l'informatique, ou bien encore des fêtes scolaires de fin d'année avec le repas pris en commun avec les parents.

De ces 24 années passées à Scy-Chazelles en "classe unique" (tous niveaux scolaires mélangés) Christiane gardera le souvenir d'une qualité de vie incomparable sans retentissement néfaste sur la scolarité des petits, bien au contraire.

Ce n'est pas l'ennui qui attend notre institutrice retraitée, car l'enseignement n'est pas son unique centre d'intérêt. En effet, sa participation à la troupe théâtrale Ruffinoise en tant qu'actrice se poursuivra, par exemple à l'occasion du prochain spectacle intitulé "Diable d'homme".

On notera également sa passion pour la danse, les animaux et surtout les voyages, en bateau notamment, passion qui pourra désormais être satisfaite sans contrainte d'emploi du temps.

Une bonne et longue retraite à Christiane et un grand merci de la part des 400 enfants qui se sont succédé à l'école maternelle "Sous les Vignes" pendant ces 24 années.



**Christiane Jortie,
institutrice à l'école
maternelle
"Sous les Vignes"
depuis 1981.**



Animations estivales

Un grand succès, comme chaque année, pour les animations estivales, qui ont inscrit au rayon des nouveautés la possibilité de prendre le repas de midi sur place, dans le but d'améliorer le service aux familles.

Les activités les plus demandées par les jeunes sont entre autres l'escalade, le rugby, le kayak, le hip hop rollers, l'accro branche, le VTT, la moto, le cheval, l'art du cirque, etc

Beaucoup de variété donc pour ces activités qui ont concerné environ 120 enfants et adolescents de 3 à 16 ans, du 11 juillet au 12 août.

Les objectifs de ces animations estivales ne se limitent pas à une simple prestation de service, mais essayent de dégager, bien que pendant les vacances, une dimension "pédagogique" intégrant l'éducation à la citoyenneté, le respect d'autrui et de l'environnement.

L'aspect développement individuel est également pris en compte dans le sens de l'acquisition de l'autonomie, de la socialisation et de l'ouverture sur l'extérieur.

Et comme chaque année, félicitations à la CAF, notre partenaire, et à l'équipe d'encadrement en charge de l'animation pour la qualité des activités et de l'organisation.





10 ans déjà...

Vous nous avez confié la responsabilité de notre commune il y a 10 ans, le 11 juin 1995. En 10 ans, les transformations constatées partout et dans tous les domaines sont incontestables. Nous tenons à faire ici un rapide tour d'horizon :

Dans le secteur de la Moselle et de la Voie de la Liberté

- achèvement des trottoirs sur 750 mètres avec plantation d'arbres.
- aménagement de l'espace vert qui jouxte l'éléphant bleu.
- réalisation de l'Espace Liberté. 750 m² pour une grande salle de pluri-activités, une cantine permettant le service de 100 repas, une bibliothèque municipale qui propose plus de 10000 ouvrages ou documents.
- ouverture de 2 classes à l'école Rabas.



- un espace vert et de jeux, rue de la Passerine.
- de nouveaux ateliers municipaux, rue de l'Etang pour permettre la démolition des ateliers de la rue de la Passerine qui sont laids et vétustes.
- une aire de skate, rue de l'Etang.
- achèvement des trottoirs de la rue

Pichon.

À Chazelles

- restauration de la chapelle fortifiée Saint Quentin et illumination.
- enfouissement des réseaux rue Robert Schuman.
- réfection de la rue de Moulins et de la rue de l'Abbé Roget.
- Assainissement pluvial, chemin du Longeau.

À Scy

- enfouissement des réseaux rue de Crimée, rue des Vignes, rue Leduchat.
- réaffectation de la salle de l'Esplanade en salle de pluri-activités.
- parking de la Frécote.
- agrandissement du parking de la route de Lessy
- achèvement de l'illumination de l'église Saint Remi.
- restauration des calvaires, du chemin de ronde, du lavoir de la route de Longeville.
- restauration de l'entrée du cimetière avec création d'un columbarium.





En urbanisme, nous avons révisé le POS en 2000 pour une meilleure protection de votre environnement et du site, pour une moins grande densification du bâti. Nous avons élaboré une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural et urbain).

Services mis en place

- les animations estivales ont été organisées dès 1996.
- le périscolaire a transformé la vie des familles depuis 2000.
- nous avons organisé pour les enfants et les adultes de nombreuses animations diverses telles que l' " été au cinéma ", des concerts, des après-midis récréatives pour les enfants, des soirées théâtrales, les "ateliers musicaux de Scy-Chazelles"
- fleurissement de la commune
- illuminations de Noël.
- les salles construites ont permis à la vie associative de s'exprimer par de nombreuses animations.

Communication

- Echos de Scy-Chazelles, réguliers et fréquents.
- Site Internet permettant une information précise de tous sur tous les sujets.

Parallèlement et malgré ces nombreuses réalisations, nous avons commencé à assainir les ratios financiers de la commune en diminuant l'endettement de 38% en valeur absolue et de près de 50% en valeur relative par habitant tout en maîtrisant le mieux possible les impôts locaux.

Il faut avouer que ces résultats ont été au delà de nos espérances les plus folles et au delà de nos promesses et de nos programmes de 1995 et 2001.

Il faut poursuivre notre effort car il reste beaucoup à faire. Nous en aurons encore le temps.



Parking "Chemin de la Freccote"



Parking "Route de Lessy"

Projet d'atelier de peinture à Scy-Chazelles

Vous aimez le dessin, la peinture, l'aquarelle et vous souhaiteriez pratiquer cette activité en groupe près de chez vous.

Un Club de peintres amateurs à Scy-Chazelles vous tenterait-il ?

Nous avons besoin de votre avis. Si vous êtes intéressés, pourriez-vous vous faire connaître ? (il n'y a aucun engagement)

Nous préciser si :

- Vous êtes tentés par un cours de dessin/peinture où l'on apprend tout à la base (proportion, perspective, lumière...) avec un professeur guidant vos pas.

- Vous préféreriez un mode d'expression plus libre stimulé par le groupe et, par exemple, ponctuellement corrigé par une personne qualifiée.
- Quels seraient les horaires où votre présence serait possible ?

Afin d'essayer de créer une activité qui puisse convenir au plus grand nombre, nous vous suggérons de nous remettre en Mairie dans une enveloppe libellée "Projet Club de peinture à Scy-Chazelles", vos souhaits (comme décrits ci-dessus) quant à cette activité et, si vous le voulez, votre nom et adresse.

Merci à tous.

Poum pampoum pampoum padère Poum pampoum pampoum pada

15 enfants (de 3 mois à 8 ans) leurs parents, leurs assistantes maternelles sont venus partager un moment de plaisir en compagnie de la famille Eléphant le samedi 11 juin 2005 à la Salle de l'Esplanade.

Le spectacle de marionnettes proposé par le Relais Assistantes Maternelles du Saint Quentin a été réalisé par 4 assistantes maternelles de Scy-Chazelles et l'animatrice du Relais. Cet après-midi festif (spectacle de marionnettes, bulles de savon, jeux de ballons, goûter...) était offert à toutes les assistantes maternelles de Scy-Chazelles, aux enfants qu'elles accueillent et à leurs parents. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience.

Pour tout renseignement sur les activités du Relais Assistantes Maternelles du Saint Quentin, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du Relais, Madame Patricia VAUTHIER au 03 87 31 19 23. Le Relais est un lieu d'écoute, de rencontres, d'échanges et de renseignements...

C'est un service gratuit ouvert aux parents, aux assistantes maternelles et à toute personne qui souhaite obtenir des renseignements sur la profession d'assistante maternelle agréée.

Un grand merci aux 4 assistantes maternelles, Nicole WITZ, Nicole BONNET, Marie Laure POZZI et Rosane GUIOSE qui ont travaillé à la réalisation des marionnettes et à la mise en scène de cette histoire pour les enfants.

Merci à Nicolas PIERRE qui les a aidées pour la réalisation des décors.



mairie

Téléphone 03 87 60 07 14 Télécopie 03 87 60 18 33 E-mail mairie.scy-chazelles@numericable.fr
ou mairie@mairie-scy-chazelles.fr Web www.mairie-scy-chazelles.fr

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi (10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h)
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h

communication

Dératisation

Nous vous informons qu'en cas de besoin, il vous est possible de retirer en Mairie des sachets de blé empoisonné destinés à la dératisation. Ces sachets sont remis gratuitement.

services

Samu

15 ou 03 87 62 27 11

Gaz de France

Accueil clientèle :

9, rue de Clercs - Metz
de 10 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 19 h

Dépannage :

0 810 43 30 57

Pompiers

18

Bureau de police de Montigny

155, rue de Pont-à-Mousson 57950
Montigny-les-Metz
03 87 66 36 44

Commissariat central de Metz

03 87 16 17 17

Police municipale

M. Danois
06 11 25 86 72

Service du médecin de garde

0 820 33 20 20
en cas de non réponse,
appeler le 15

Centre anti poison

Nancy - 03 83 32 36 36

Chirurgien dentiste

Dr Engels-Deutsch
03 87 60 02 40
91b, voie de la Liberté

Pharmacies

Pharmacie Grojean
03 87 30 54 51
92, rue du Général de Gaulle
Longeville-lès-Metz
Pharmacie de la Plage
03 87 60 02 03
11, rue de Metz
Moulins Centre

Infirmières

Mme S. Capovilla
03 87 32 72 19
1, voie de la Liberté
Mme Fouda Tchoungui
03 87 60 11 22
19, rue St Nicolas

Orthophoniste

03 87 60 08 29
Mme E. Poignon
67, voie de la Liberté

Pédicure podologue

03 87 60 43 43
Mme MC Monnier-Rigollet
67, voie de la Liberté

Assistante sociale

Mme Nerden-Braas
Centre médico-social
2, place Hennocque
Longeville-lès-Metz
03 87 30 05 79

Presbytère catholique

03 87 60 10 51
M. l'Abbé Bernard Blum
15, rue de Crimée

Presbytère protestant

03 87 60 63 66
68, rue Wilson
Ars-sur-Moselle

Accueil périscolaire

03 87 60 48 23

Bibliothèque

03 87 60 35 52
Ouverture :
Mardi 16 h-18 h
Mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h
Vendredi 17 h-19 h
Samedi 9 h-12 h et 14 h-16 h

Relais Assistance Maternelles
"Saint-Quentin"

03 87 31 19 23
Permanence en mairie
de Scy-Chazelles, le 2^e lundi du
mois de 14h00 à 17h00

Médecin

Dr Keuffer - 03 87 60 09 64
10, rue de la Tour

CA2M (enlèvement des encombrants)

03 87 55 59 33

Déchetterie

N° Vert 0 800 26 57 04
Ars-sur-Moselle 03 87 60 60 22



carnet

Naissances

Clara KAISER - 11 mai 05
Roméo CHABRIDON - 13 mai 05
Flore MORISSE - 15 mai 05
Chloé CHERY - 30 mai 05
Alix PILET - 28 juin 05
Arthur KUSS - 6 juillet 05
Emeline SICOT - 11 juillet 05
Clément PEIFFER - 18 juillet 05
Jules THINES - 20 juillet 05
Tom PAULAK - 31 juillet 05
Léo SCHOENECKER - 11 juillet 05

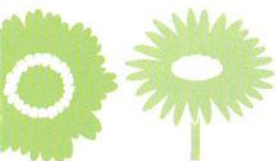


Mariages

Sébastien et Alexandra VIRY - 11 juin 2005
Gilles BARDOT et Marie-Françoise TELLINI - 25 juin 05
Didier BEAUGÉ et Anne-Laure HITTINGER - 2 juillet 05
Philippe SEMIANOWSKI et Clarisse SCHNEIDER - 2 juillet 05
Guillaume PARANT et Marie FRAUCIEL - 23 juillet 05
Ismael GARRIDO et Catherine AUDOUIN - 30 juillet 05
Jean-Philippe DEPS et Virginie FRITSCH - 6 août 05
Benoit PHILIPPE et Anne JEANJACQUES - 13 août 05

Décès

Louis HENRY - 20 février 05
Jean ROBERT - 22 mars 05
Olivier PARADIS - 28 mars 05
Edmond GEILLE - 25 AVRIL 05
Marguerite KAISER veuve Gantner
16 juin 05
Marcel DARNEY - 23 JUILLET 05
FELICE CIMARELLI épouse CONSTANTINI
30 juillet 05



CONCOURS

Les prix et récompenses

1^{er} prix : 76 euros

(même valeur pour chaque catégorie)

2^e prix : 61 euros

(même valeur pour chaque catégorie)

3^e prix : 46 euros

(même valeur pour chaque catégorie)

4^e prix : 38 euros

(même valeur pour chaque catégorie)

Partenaire du concours

JARDILAND Zone Actisud Saint Jean
à Jouy-aux-Arches

Monsieur RONAT offre aux concurrents classés
6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 10^e une composition florale.

Mme VISIONETTI, M. SCHILTZ et DUPUIS membres
extérieurs du jury communal recevront une
composition offerte par le fournisseur « plants »
de la Commune.

Hommage également au personnel communal
qui, par ses réalisations florales a permis d'obtenir
la 2^e place au concours départemental de notre
arrondissement.





Concours des maisons fleuries

Vous êtes tous les ans invités à fleurir balcons, fenêtres, jardins. Les doigts les plus verts sont récompensés en fin d'année. Il est bon de savoir comment sont choisis les gagnants.

Passage du jury communal

Printemps : début mai

Été : fin août, début septembre

Automne : fin novembre

Il est accompagné du jury du concours départemental qui donne son avis (sans influencer pour autant sur la décision du jury communal). Les 5 premiers prix seront systématiquement inscrits au concours départemental l'année suivante. Le classement est calculé sur un total de 600 points, chaque membre du jury effectuant une notation individuelle.

Critères du concours

Pertinence et qualité des compositions : 50 points

Association des couleurs : 40 points

Association des espèces : 40 points

Propreté de l'ensemble : 30 points

Appréciation globale : 30 points

Répartition des végétaux : 10 points

Soit un total de 200 points

Composition du jury

Mme Charlotte GAUGIN

M. Albert DUPUIS, membre des jardiniers de France

M. Michel PIERRET

M. Michel PLETIER

Les années précédentes, le jury était composé des vainqueurs des derniers concours ayant été primés 2 fois de suite (1^{er} prix) sauf en 2004 pour cause d'indisponibilité.





Les clôtures

Nous revenons une nouvelle fois sur le sujet des clôtures, le dernier article dans « Les Echos » ayant suscité de nombreux dossiers de déclaration de travaux.

Côté rue et sur les limites séparatives, la clôture d'un terrain termine un projet de construction. Elle défend des intrusions intempestives, elle protège l'intimité d'un jardin, elle est à la fois symbolique et importante, frontière entre l'espace public et l'espace privé

À Scy-Chazelles, comme dans toutes les communes pourvues d'un plan d'urbanisme, la réalisation d'une clôture est soumise à l'obtention d'une autorisation de travaux. Le demandeur doit présenter un dossier en plan et élévation conforme aux prescriptions réglementaires. Ces prescriptions peuvent varier selon les quartiers, elles sont toujours disponibles en Mairie.

D'une manière générale les clôtures sur limites séparatives peuvent être constituées par un grillage de hauteur maximum de 1,80 m doublé d'une haie vive. Les murs ou grillages doivent suivre la pente naturelle du terrain sans ressaut (marches d'escaliers).

Les haies doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite et taillées à 2 m maximum. Elles sont de préférence constituées d'essences locales et variées : charmille, aubépine, prunellier etc..., plutôt que par des essences étrangères à la région (thuyas) qui vieillissent très mal, créent une ombre importante autant pour les jardins que pour la rue et sont aujourd'hui victimes de maladies.

Côté rue, la clôture peut être constituée par des murs pleins doublés d'une haie ou par des murs bahuts accompagnés d'un barreaudage vertical à claire voie de préférence en métal ou bois peint. Sur rue sont interdits, les grillages, toiles plastifiées, les matériaux d'imitation, en pierres reconstituées ou briquettes, les canisses, les blocs béton et tout autre dispositif non traditionnel.

L'objectif de la réglementation est de créer une certaine continuité des alignements sur rue. Sur rendez-vous ou par téléphone la Municipalité est à votre disposition pour étudier avec vous tous vos projets.

La clôture est à la fois symbolique et importante, frontière entre espace public et privé



Le POS n'est pas le PLU

En clair, le Plan d'Occupation des Sols ou règlement communal d'urbanisme n'est pas le Plan Local d'Urbanisme tel que défini par la loi SRU du 13 décembre 2000.

La Commune de Scy-Chazelles suivant les propositions de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine a intitulé les modifications 1 et 2 du règlement local "PLAN LOCAL D'URBANISME". Le dossier a suivi sans encombre les procédures normales, enquête publique et contrôle de légalité par les services de la Préfecture mais a été attaqué devant le Tribunal Administratif de Strasbourg par un propriétaire foncier de notre commune, non résident dans la commune, sur la validité du titre "PLU".

Le Tribunal a jugé le 29 mars 2005 qu'un POS n'est pas un PLU et demandé à la Commune de reprendre sa procédure de modification créant par là même une jurisprudence pour plusieurs communes de la Moselle qui avaient suivi le même chemin.

Pour ce faire, le Conseil Municipal du 23 mai 2005 a décidé d'annuler les précédentes décisions et a engagé une nouvelle modification intitulée : Modification n°1 du POS.

Le dossier reprend point par point les adaptations réglementaires déjà approuvées. Le Conseil Municipal du 11 juillet 2005 a proposé l'ajout d'un nouveau point, l'abandon d'une emprise réservée située au niveau du numéro 42 de la Voie de la Liberté.

Cette emprise créée en 1988 avait pour objectif de réserver un accès à l'urbanisation éventuelle des terrains situés entre la Voie de la Liberté et la Moselle.

Cet ancien projet n'est plus d'actualité car ces terrains sont aujourd'hui classés en zone rouge inondable, donc inconstructibles.

Cette modification n°1 du POS sera mise à l'enquête publique à compter de fin septembre, l'ensemble des documents pourra être consulté en Mairie. Le Commissaire Enquêteur prendra note des avis de la population.

Ultérieurement, le dossier de ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) sera également mis à l'enquête publique. Ce document déjà évoqué ici précise les règles de protection pour le bâti ancien et les paysages et jardins.

Enfin, le Préfet de la Moselle a pris un arrêté approuvant le PPR (Plan de Prévention des Risques) pour les glissements de terrains et les inondations, le 28 juin 2005.

Nous voyons donc que les règlements locaux d'urbanisme sont en constante évolution, ceci pour 2 raisons. D'une part, la réglementation nationale évolue, d'autre part, la Municipalité souhaite mettre en pratique ses souhaits pour orienter petit à petit l'évolution du bâti.

"Le coup de cœur" des bibliothécaires...

Le soleil des mineurs

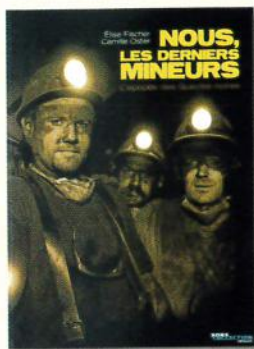
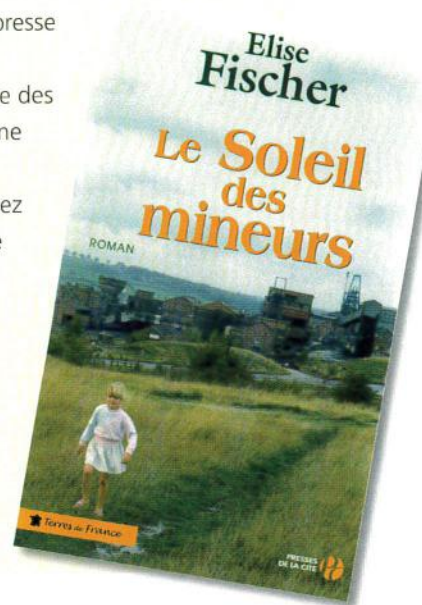
de Elise Fischer

Editions Presses de la Cité,
Collection Terres de France

En janvier 1985, Blanche, infirmière dans le service des grands brûlés d'un hôpital parisien, apprend que son père, ancien mineur lorrain est mourant. Elle se rend à son chevet lorsque survient la catastrophe du puits Simon à Forbach le 25 février... Elise Fischer décrit le combat d'une femme d'aujourd'hui, avec pour toile de fond l'histoire des mines de charbon de Lorraine jusqu'à la fermeture du dernier puits de La Houve, près de Creutzwald.

Journaliste de radio et de presse écrite,

Elise Fischer est responsable des pages lecture d'un magazine féminin. Elle a également publié plusieurs romans chez Fayard dont *l'Inaccompli* (Feuille d'or de la Ville de Nancy), et, aux Presses de la Cité, *Trois Reines pour une couronne*, *Les Alliances de cristal* et *Mystérieuse Manon* (Prix de l'association Le Printemps du livre).



Nous, les derniers mineurs

L'Épopée des Gueules noires

de Elise Fischer et
Camille Oster

Hors collection éditions

Cet album documentaire et photographique retrace l'histoire du charbon dans une rétrospective très complète. Il s'attache à tous les aspects de la vie du mineur mais prend sa force avec les magnifiques portraits réalisés par Camille Oster et les témoignages si

profondément humains des derniers mineurs lorrains recueillis par Elise Fischer. En effet, ces derniers mineurs restent inconsolables de n'avoir pu aller jusqu'au bout de leur tâche, de n'avoir pu transmettre ce métier qui faisait leur fierté.

Juriste aux Charbonnages de France, Camille Oster est aussi un passionné de photographie. Pour tenter de restituer l'ambiance si particulière du fond il lui faut vaincre bon nombre de difficultés techniques mais une quinzaine de mois avant l'arrêt définitif de l'exploitation, il se lance et réalise plus de 3000 clichés. En février 2004, au fond, à la Houve, il rencontre Elise Fischer et de cette rencontre naîtra cet ouvrage.

Lire en fête 14 et 15 octobre 2005

A l'initiative du ministère de la culture et de la communication, **LIRE EN FÊTE** est une opération nationale de sensibilisation au livre, à la lecture et à l'écrit sous toutes ses formes.

Pour cette 16^e édition vous êtes invités à découvrir nos manifestations intitulées :

Portraits de mineurs

Vendredi 14 octobre 2005
à 20h30 à la bibliothèque

Rencontre-débat avec Elise Fischer, journaliste et romancière et Camille Oster, juriste aux Charbonnages de France et passionné de photographie.

Nous cheminerons avec eux dans l'univers de la mine grâce au dernier roman d'Elise Fischer *Le soleil des mineurs* et à l'album photographique et documentaire qu'ils ont coécrit *Nous les derniers mineurs – L'épopée des Gueules noires*.

Présentation de l'exposition Portraits de mineurs

Samedi 15 octobre 2005
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 à la bibliothèque

Exposition des magnifiques portraits de mineurs réalisés par Camille Oster.

Toutes les manifestations de LIRE EN FÊTE sont gratuites et ouvertes à tous les Sigéo-castellois.



Musiques sur les Côtes

7,8 et 9 octobre 2005

Le désormais traditionnel festival "Musiques sur les Côtes" se déroulera du vendredi 7 octobre au dimanche 9 octobre sur le thème : les compositeurs lorrains.

Les concerts auront lieu :

Vendredi 7 octobre à 20 h 30

en l'église Saint Gorgon de LESSY

Samedi 8 octobre à 17 h

en l'église Saint Clément de LORRY-lès-METZ

Samedi 8 octobre à 20 h 30

en l'église Saint Remi de SCY-CHAZELLES

Dimanche 9 octobre à 17 h 30

en l'église Saint Brigide de PLAPPEVILLE

Tarifs 2005 : 6 euros le concert ou 10 euros le pass donnant accès aux 4 concerts.

Le programme détaillé de chaque concert sera communiqué par voie de presse et distribution dans le village début du mois d'octobre.

Une bonne occasion pour découvrir ou redécouvrir les belles églises des 4 communes.

Les astuces de Guenièvre

Pour clore la troisième saison de l'Atelier-Théâtre, les 11 petits comédiens ont entraîné le public dans une palpitante enquête médiévale.

Tout au long de l'année, ils ont fait preuve d'une assiduité remarquable et d'un grand enthousiasme pour apprendre leurs textes, apprendre à placer leur voix, à se placer, à se mouvoir et acquérir bien des notions difficiles afin de nous donner la plus belle des illusions qu'est une pièce de théâtre.

Pour certains cependant, il y a eu des moments de doute et de découragement. Mais pour tout ce travail, comme pour le réconfort parfois, ils ont été dirigés avec force, conviction et compétence par Nathalie Szumigalski pour la Bibliothèque et Peggy Roland pour le Périscolaire.

Attentives à toutes les personnalités, à tous les talents ne demandant qu'à être révélés, elles ont su capter en chacun des enfants le meilleur d'eux-mêmes.

Pour que la magie opère, il faut de beaux décors mais surtout de beaux costumes. Ceux-ci ont été réalisés par Charlotte Gaugin et ont permis aux enfants à l'instant même où ils les ont revêtus, de se sentir devenir chevalier, bouffon, grand seigneur ou humble serviteur...

Certes, il y avait pour ce spectacle beaucoup de travail mais il y avait encore davantage de passion. Les enfants se sont produits à deux reprises, l'une en soirée pour un public familial et l'autre en matinée devant plus de 150 de leurs petits camarades de classe. Cet exercice là est extrêmement difficile aussi qu'ils en soient tous félicités car ils ont su faire abstraction de tout ce qui n'était pas leur rôle pour donner encore le meilleur d'eux-mêmes.

Bravo donc à Camille Arnould, Victor Beltz, Mélanie Cortina, Alexia Darmon, Pauline Jaillet, Flore Mognon, Marie Pernin, Andréa Pirus, Thomas de Sainte Maresville, Diane Sidot et Charlotte Tozzo.



**De beaux décors
mais surtout
de beaux costumes**



Les 21 et 22 mai dernier,
à la bibliothèque



Palette d'artistes...

Les 21 et 22 mai, la bibliothèque a accueilli les artistes amateurs de l'Association Arts et Culture ainsi que leur professeur Christian Delille.



Animés par une même passion, ces élèves peintres et sculpteurs, issus des différents cours dispensés par Christian Delille à Montigny-les-Metz, Vallières

ou Courcelles-sur-Nied ont uni leurs efforts afin d'offrir au regard du public leurs œuvres et de partager avec celui-ci le plaisir de la création.

Plus de deux cents visiteurs se sont déplacés pour admirer les très nombreux tableaux présentés qui abordaient des thèmes comme la nature morte, le paysage, le portrait ou encore la création contemporaine selon des techniques diverses telles l'huile, le pastel, l'aquarelle et la sculpture.

Certains de ces élèves artistes ont travaillé plusieurs mois à la réalisation de toiles consacrées à notre village pour offrir aux Sigéocastellois une autre vision de leur environnement avec de très belles réussites comme l'auberge du Petit Tonneau, les lavoirs, la mairie, la maison Pichon ou encore l'école Sous les Vignes...

Art et Mali

Durant tout le mois de juin, Danièle Marson a exposé à la bibliothèque les photos de ses voyages au Mali ainsi que les aquarelles qu'elle a réalisées à chacun de ses retours.

Le 11 juin, elle était là pour rencontrer les lecteurs, leur faire partager sa passion pour ce pays et ses habitants, leur présenter ses projets mais aussi pour proposer à la vente de magnifiques bijoux artisanaux et ses aquarelles, inspirées de ses rencontres, afin de pouvoir aider ses amis maliens.

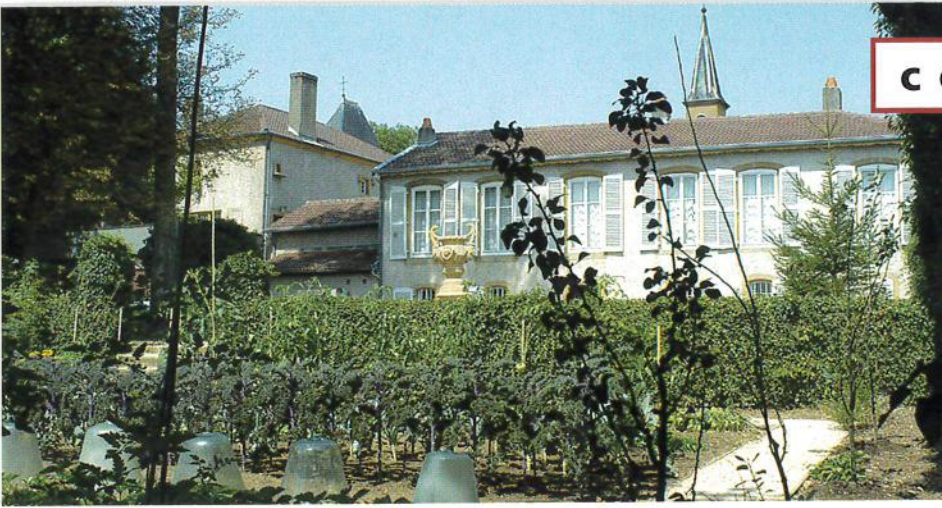
Après avoir découvert la région de Gao, ville d'environ 60 000 habitants au nord est du Mali sur le fleuve Niger, elle a été conquise par la gentillesse des Maliens, leur sens de la famille, leur solidarité les uns envers les autres et leur philosophie. "Pourtant la vie y est difficile, la mort frappe souvent, mais toujours ils restent dignes". "Les aider est devenu, pour moi, un but et j'espère que cette exposition m'aidera à y parvenir en donnant envie aux personnes que j'ai rencontrées soit de découvrir cette

région par des "voyages équitables et solidaires", soit en faisant aujourd'hui un petit geste".

Par l'intermédiaire de l'association Cosobigao, à laquelle Danièle Marson adhère, il est possible de parrainer un enfant pour un montant de 30 euros (déductible des impôts) pour une année scolaire et sans engagement dans la durée.

Les personnes qui seraient intéressées par un parrainage d'enfant peuvent prendre contact avec Danièle Marson, association Cosobigao au 03 87 31 39 36 qui répondra à toutes vos questions.





Robert Schuman, Père de l'Europe Un chemin de sainteté en politique

Tel était le thème de la conférence donnée le vendredi 13 mai 2005 par Jacques Paragon, ingénieur sidérurgiste en retraite et secrétaire général de l'Institut Saint-Benoît, association à l'origine de la demande de béatification du Père de l'Europe.

La semaine de l'Europe aurait été incomplète dans ses célébrations si l'on n'avait pas évoqué la figure lumineuse qu'est Robert Schuman, cet homme politique artisan de paix qui a su tout au long de son parcours rester fidèle aux valeurs chrétiennes. Jacques Paragon avec un enthousiasme communicatif a relaté la vie de Robert Schuman et le chemin de sainteté qu'a emprunté l'illustre sigéocastellois. En cela, et à travers ses très nombreuses interventions en France et en Europe, le conférencier a pris la succession de René Lejeune, professeur agrégé, ancien proche collaborateur de Robert Schuman et fondateur de l'Institut Saint-Benoît.

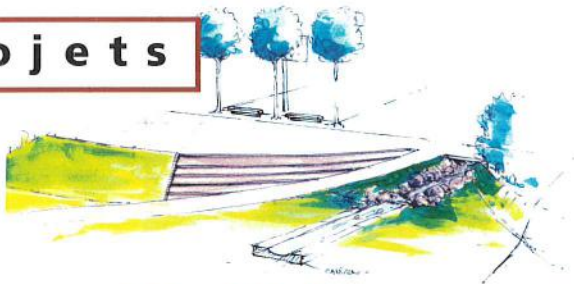
Puis Jacques Paragon a invité Pierre Marois, en tant que notaire de la Cause, à apporter des précisions sur l'enquête canonique qui a été ouverte le 9 juin 1990, et close pour sa phase diocésaine le 29 mai 2004, avec le soutien de Mgr Raffin et sous l'influence décisive du cardinal Poupard présent aux cérémonies de l'Europe en 2004.

Ce dossier de quelque 50 000 pages et lourd de 500 kg rassemble des écrits publics et privés de et sur Robert Schuman, des témoignages dont certains fort beaux venant d'adversaires politiques comme celui de l'agnostique François Mitterrand. Ce dossier est maintenant soumis à la phase romaine des commissions historique et théologique.

Avec prémonition, un certain cardinal Ratzinger, aujourd'hui Benoît XVI avait dit "L'Eglise a besoin de saints qui répondent aux grands problèmes de l'heure, qui sont en relation avec la science et la foi, la réconciliation et la paix".



**Robert Schuman,
homme politique
et artisan de paix**



Le Parc de l'Archire

Pour accompagner la terminaison du nouveau quartier de la rue de la Passerine, le «Parc de l'Archire» dont nous vous avons déjà parlé dans un précédent bulletin sera réalisé en 2007. Sur environ un hectare, situé entre la rue Pichon et la rue de la Passerine, il sera un endroit de détente et de repos. Les eaux du ruisseau de l'Archire qui descend directement du mont Saint Quentin seront récupérées afin d'agrémenter ce parc de jeux d'eau propices au calme et à la sérénité. Ce dossier vous sera présenté d'une façon plus détaillée lorsque le programme définitif aura été élaboré.

Un parking de vingt places

Pour terminer, et afin de permettre aux parents de stationner plus facilement aux heures d'entrée et de sortie d'école, un parking d'une vingtaine de places, destiné au stationnement des véhicules du personnel travaillant dans les écoles, à la cantine scolaire, à la bibliothèque ou à l'accueil périscolaire va être aménagé à proximité de la Chapelle de "Notre Dame de l'Amitié".

A noter également les travaux d'entretien de voiries programmés cette année et qui concernent une réfection partielle du chemin de la Moselle et de la rue de la Cheneau ainsi que l'aménagement du chemin du Corchu (trottoirs, caniveau et chaussée).

Nous espérons que l'ensemble de ces travaux représentant des coûts d'investissement très élevés, contribuera à améliorer l'environnement quotidien de chacun d'entre vous.

Emplacement du futur
Parc de l'Archire





Historique des noms de rues ou des lieux-dits La rue "En Prille"

En **1626**, on connaissait En Prille (Breuil)* : le Ban de En Prille était composé de plus de 400 "arpents"* de terre et d'un pré.

En **1646**, on parle de Pons (orthographe de l'époque du mot pont) du Ban "En Prille"

En **1693**, nous lisons dans une adjudication : "La Folterie* de Prille" a été adjugée à Nicolas Petitdidier.

En **1694**, un "pastre" était chargé de conduire "la berde"* pâturer dans les prés appartenants à la communauté ou loués par elle : le Gravier ; le Saulcy ; le Pâtural, situés En Prille.

En **1726**, on retrace les activités des "Porteriens" de La Folterie* (orthographe changeant suivant le Scribe) d'En Prille.

Les maires, échevins, fabriciens (du Conseil de Fabrique) des villages de Scy et de Chazelles prétendent qu'il leur est dû pour toutes les terres situées sur le Ban de Prille un droit qu'ils nomment "La Folterie" : soit pour chaque arpent de terre : la Bourabue égale à deux gerbes de seigle la 1^{er} année, deux gerbes d'avoine la seconde.

En **1784**, François Chandelier, Seigneur de Chazelles, propriétaire des Bans Bourgon, St Paul et aussi En Prille possédait un chemin y conduisant : les Ponts de Prille.

En **1785**, extrait des "plaids-annaux" : François Chandelier a trois nids de chenilles** sur plusieurs arbres, dont un = sous jardin en Pril"

Les fouilles archéologiques effectuées en Prille, aux Charmilles et derrière le lavoir de Scy (avant 1809, le village n'était pas rattaché à Chazelles), attestent d'une occupation active dès l'âge du bronze, soit environ 18 siècles avant notre ère... Il est décrit le cas original d'une ferme isolée qui voyageait au gré de l'épuisement des terres pour revenir après plusieurs dizaines d'années à son point de départ.

* En Prille (Breuil) = terrain agricole riche et fertile

* Floterie ou Folterie = viticulture

* Un arpent = 20 ares 50

* La berde = le troupeau

** Chenilles processionnaires qu'il faut brûler pour éviter la contagion aux autres arbres.

*Renseignements glanés par l'équipe
"Mémoires et patrimoine" de l'association
Les Bonnes Volontés de Scy Chazelles.*

Information

Séjour et transit aux Etats-Unis – Conditions d'exemption de visa

Pour se rendre aux Etats-Unis (séjour de moins de 90 jours) les ressortissants français doivent présenter, pour être exemptés de visa, un passeport muni d'une zone de lecture optique ou un passeport électronique.